

ce pays. On se flatte en Angleterre d'y pouvoir élever des vers à soye. Deux ou trois Piémontois ont été envoyés dans la Géorgie pour montrer aux habitans à gouverner cet utile insecte. Ils sont en effet parvenus à avoir de la soye parfaite; mais en si petite quantité que le produit n'en mérite aucune attention. Il est difficile de penser que cette récolte devienne abondante, tant que la Colonie ne sera pas plus nombreuse, & qu'on n'y aura pas plus de mains pour défricher & cultiver les terres.

Le défaut de population dans cette Colonie naît moins de sa nouveauté que ^{tion de} de la mauvaise constitution de son gou- ^{la Géor-} vernement. Il ne ressemble point à celui des autres établissemens Anglois. Le peuple n'y a aucune autorité. Elle est confiée toute entière aux Commissaires. Ils l'exercent par un Conseil composé de vingt-quatre d'entr'eux, qui demeurent à Londres. Ce Conseil nomme les Magistrats qui veillent dans la Province à la manutention de la police. Il leur envoie les instructions qui doivent leur servir de règle.

Les Commissaires se sont prévalus du pouvoir que la charte leur donnoit pour